

# Archives de sciences sociales des religions

110 (avril-juin 2000)

Varia

---

Yves Chevalier

## **WIEVIORKA (Annette), *L'Ère du témoin*** Paris, Plon, 1998, 189 p.

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Yves Chevalier, « WIEVIORKA (Annette), *L'Ère du témoin* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 110 | avril-juin 2000, document 110-50, mis en ligne le 19 août 2009, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/20611>

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales

<http://assr.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://assr.revues.org/20611>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

Yves Chevalier

## WIEVIORKA (Annette), *L'Ère du témoin*

Paris, Plon, 1998, 189 p.

Pagination de l'édition papier : p. 110

- 1 C'est peu dire que le « témoignage » est devenu, de nos jours, une pratique sociale impé-rative. On estime à plusieurs centaines de milliers – il n'en existe aucune bibliographie ni aucun catalogage exhaustif – la masse des témoignages portant sur la *Shoah*, sur le génocide des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Confondu souvent avec le « devoir de mémoire », l'enregistrement systématique des témoignages des survivants de la *Shoah*, mais aussi des victimes des récents massacres en Bosnie, au Rwanda, au Kosovo... – est considéré comme un préalable à la connaissance des faits, base du futur récit historique. Or les historiens manifestent généralement beaucoup de méfiance envers une technique dont ils soulignent la fragilité et la malléabilité en fonction des buts poursuivis par le témoin et le contexte dans lequel il est appelé à livrer son expérience.
- 2 Il était intéressant qu'une historienne abordât le problème. L'auteur était particulièrement armée pour le faire, elle qui a déjà notamment publié *Le livre du souvenir, mémoriaux juifs en Pologne*, en collaboration avec Itzhok Niborski (Archives-Gallimard, 1983) et surtout *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli* (Plon, 1992 ; Pluriel, 1995) (cf. *Arch.* 82, pp. 225-236). C'est ainsi que, dans un petit livre suggestif en trois chapitres, elle nous propose « une réflexion sur la production du témoignage, sur son évolution dans le temps, sur la part prise par le témoignage dans la construction du récit historique et de la mémoire collective. »
- 3 Dans un premier chapitre, « témoigner d'un monde englouti », elle rappelle d'abord que les premiers témoignages sur la persécution des juifs émanèrent des victimes elles-mêmes qui, dans les ghettos et dans les camps, avant de disparaître, eurent l'obsession de laisser une trace de la tragédie qu'ils étaient en train de subir « afin que le monde sache ». Une petite partie de ces documents nous sont parvenus ; ils ont été complétés par les témoignages des survivants. Si les uns et les autres ont pu être utiles aux historiens, en ce qu'ils révèlent la part vécue d'une histoire plus vaste, ils n'ont pas eu – ou peu – d'efficacité sociale : être survivant n'était pas alors en soi valorisé. C'est le procès Eichmann qui « marque *un véritable tournant dans l'émergence de la mémoire du génocide* » parce que le témoignage est alors instrumentalisé. L'A. le montre dans son second chapitre, « L'avènement du témoin » : le procès Eichmann, à la différence des procès antérieurs (dont celui de Nuremberg), a été voulu par ses promoteurs pour « faire l'histoire » – aux deux sens d'écrire une histoire du point de vue de la victime et d'être lui-même un événement fondateur d'une nouvelle attitude collective – ici face à la *Shoah*. Il a donné au témoignage un rôle social dans cette reconstruction : il a libéré la parole du témoin en même temps qu'il lui reconnaissait une identité sociale de survivant. Mais en même temps, il a orienté la production du témoignage en fonction d'une dramaturgie qui avait d'autres objectifs – rendant de ce fait plus incertaine l'utilisation du témoignage individuel dans l'élaboration du récit historique.
- 4 Il n'en reste pas moins que nous sommes entrés dans « L'Ère du témoin » (chap. 3), avec entre autres la collecte systématique de témoignages audiovisuels – que ce soit pour constituer ce que l'on appelle des « Archives d'histoire orale » ou plus simplement pour donner la parole à des femmes et à des hommes « *qui n'ont ni le désir, ni peut-être la capacité de coucher par écrit le récit de leur propre vie* » et par-là, leur donner un visage, les sortir de la masse. Mais, remarque l'A., un tel « *témoignage s'adresse au cœur et non pas à la raison. Il suscite la compassion, la pitié, l'indignation, la révolte parfois* », sentiments parfaitement honorables mais dont l'historien ne peut que se distancer, à la fois parce que toute vérité individuelle n'est et ne peut qu'être partielle et parce que la rigueur du récit historique ne peut être atteinte sous le signe et la pression des émotions. Socialement valorisée, cette collecte aboutit à une juxtaposition de récits individuels, non pas à de l'Histoire.

- 5 On le voit, à travers l'étude du rôle du témoin et de l'évolution du témoignage depuis la dernière guerre, c'est à des questions essentielles que l'A. nous invite à réfléchir : Qu'est-ce que l'Histoire ? Comment celle-ci peut-elle prétendre atteindre une vérité, même provisoire ? Quel danger recèle le recours au témoignage individuel et son instrumentation politique et/ou judiciaire ? Comment traiter avec respect la souffrance d'autrui tout en gardant la liberté de jugement nécessaire à l'élaboration d'un discours scientifique sur les faits ?... Contrairement à une opinion assez répandue « témoignage » et « histoire » ne coïncident pas, n'ont pas les mêmes fonctions, même si « cette *abondance de témoignages, leur omniprésence aujourd'hui dans l'espace public, alors qu'ils étaient auparavant confinés dans divers dépôts d'archives, confrontent l'historien à des problématiques tout à la fois anciennes et nouvelles.* »
- 

### **Référence(s)**

WIEVIORKA (Annette), *L'Ère du témoin*, Paris, Plon, 1998, 189 p.

---

### **Pour citer cet article**

#### Référence électronique

Yves Chevalier, « WIEVIORKA (Annette), *L'Ère du témoin* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 110 | avril-juin 2000, document 110-50, mis en ligne le 19 août 2009, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/20611>

#### Référence papier

Yves Chevalier, « WIEVIORKA (Annette), *L'Ère du témoin* », *Archives de sciences sociales des religions*, 110 | 2000, 110.

---

---

### **Droits d'auteur**

© Archives de sciences sociales des religions

---